



Doc. 16418
23 juin 2026

Éliminer les stéréotypes de genre dans les médias

Amendement¹ n° 1

déposé par la Commission de la culture, de la science, de l'éducation et des médias

Dans le projet de résolution, après le paragraphe 6, insérer le paragraphe suivant:

«L'Assemblée se félicite de la Recommandation CM/Rec(2026)1 du Comité des Ministres aux États membres sur l'égalité et l'intelligence artificielle, et reconnaît les risques que les systèmes d'intelligence artificielle (IA) font peser sur l'égalité et la non-discrimination. En particulier, ces systèmes peuvent reproduire, perpétuer et accentuer les stéréotypes de genre existants. L'Assemblée reconnaît aussi que la sous-représentation des femmes ainsi que d'autres individus et groupes exposés à la discrimination dans le secteur de l'IA – notamment aux postes de décision et dans la conception et le développement des systèmes d'IA – renforce davantage ces risques. L'Assemblée est également consciente des défis distincts que peuvent présenter les systèmes d'IA en raison de leur complexité, de leur effet à grande échelle et de leur transparence limitée.»

1. 2026 - Troisième partie de session

